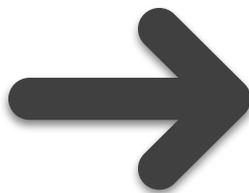


du MERCREDI



au LUNDI



Mardi 18 octobre 2022,

Conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la **GRÈVE RECONDUCTIBLE** concernant l'ensemble des agents de la CPAM de l'Oise à compter du **MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022** jusqu'au **LUNDI 2 JANVIER 2023** inclus. Ce mouvement à l'initiative du syndicat **SUD Protection sociale de l'Oise** prendra la forme d'un arrêt de travail selon les modalités suivantes :

- ▶ soit grève sur l'ensemble de **la journée** ;
- ▶ soit grève sur **une demi journée (le matin ou l'après-midi)** ;
- ▶ soit grève de **55 minutes**.

LES RAISONS DE LA COLÈRE & DE LA GRÈVE :

UNE REVALORISATION DE LA VALEUR DU POINT NOTOIREMENT INSUFFISANTE !

Entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} octobre 2022, soit près de 14 années, **la valeur du point sera passé de 7,15 € à 7,49 € soit une hausse mirobolante de 4,85% !** Sur la même période **l'inflation a progressé de 22%**. Quant au SMIC, il a été augmenté de 23%. **À votre avis, votre pouvoir d'achat a augmenté ?** Pire, la valeur du point n'est revalorisée qu'à compter d'octobre alors que les fonctionnaires avec lesquels on nous compare en permanence ont bénéficié d'une augmentation dès le 1^{er} juillet 2022.

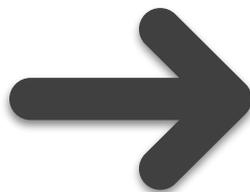
UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA CPAM DE L'OISE !

En à peine plus d'un an, pas moins de **3 alertes pour danger grave et imminent ont été lancées** par les élus suite à des signalements de collègues !

L'Inspection du Travail a dressé, à notre connaissance, 2 procès-verbaux d'infractions à l'encontre de la CPAM de l'Oise suite aux enquêtes menées !

En outre, **nous constatons un délitement du collectif de travail et de la solidarité** entre branches, services et agents. De nombreux collègues se retrouvent seuls avec leurs problèmes, leur souffrance, leur mal-être, la perte du sens de leur travail. Nombreux également sont ceux qui nous font part de leur totale démotivation. **Le télétravail apparaît alors comme un refuge**, le salarié s'estimant soulagé de ne plus côtoyer tous les jours certains de leurs collègues ou responsables...

du MERCREDI



au LUNDI



UN DIALOGUE SOCIAL MORIBOND !

Depuis la crise du COVID et la dénonciation par vos élus de certaines décisions incompréhensibles de la direction (*notamment la non fermeture de la CPAM le 17 mars 2020 et la création d'une première brigade basée sur la réquisition forcée de personnels, à rebours des autres organismes du réseau et des consignes CNAM*), **l'employeur**, plus encore que par le passé, **a eu recours à tous les procédés possibles, pour empêcher vos élus d'exercer pleinement leurs prérogatives.**

Sans parler de l'absence d'écoute des remontées du terrain comme le refus systématique et non argumenté concernant notre demande répétée pour que les collègues de la PFS ne passent pas plus de 6h00 par jour au téléphone.

Enfin, **depuis quelques mois, en plus du refus de négocier ou de répondre, nous constatons un dénigrement de nos actions et de nos votes.** Alors que nous demandons vainement que les sites syndicaux soient accessibles via l'intranet CPAM afin que vous ayez plus facilement accès à nos communications, la direction publie dans l'Essentiel, transformé en journal de propagande, des comptes-rendus de réunions CSE déloyaux et mensongers.

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, **nous comptons sur la solidarité de chacune et de chacun** pour, à travers une ou des journées de grève que vous aurez choisies, exprimer votre mécontentement face à la situation de l'organisme et témoigner de votre soutien à l'égard de vos collègues en souffrance.

Les Délégués Syndicaux,
Cédric **FAVRE**

Muriel **RIPART**

Pour nous suivre :



SUD CPAM OISE



<https://sudcpamoise.fr>